

Ahmadou Ahidjo ou la mort loin de chez soi

Controverse autour d'un éventuel rapatriement.

Beng Yves

Le 30 novembre dernier a été l'occasion d'une énième réouverture du débat sur le sort à réserver à la dépouille d'Ahmadou Ahidjo, enterré il y a dix-huit ans à Dakar. La résurgence de cette polémique ne relève pas totalement du hasard. Elle s'inscrit dans la redoutable bataille autour de l'éventuelle succession d'un homme, Paul Biya, dont tout indique qu'il mobilisera jusqu'à sa dernière énergie pour se maintenir au pouvoir au-delà de 2011, contrairement à ce que prescrit la Constitution. Le pouvoir supportant mal la discordance, ceux qui auraient dû être les principaux protagonistes du débat se taisent. Ils préfèrent laisser dire, laisser deviner, pour pouvoir en toute occasion et par opportunisme se ranger du côté des vainqueurs. Cette nébuleuse est composée de certains partisans de Paul Biya (aujourd'hui moins unis) qui n'imaginent pas que le pouvoir leur échappe à l'occasion de la prochaine échéance présidentielle ; d'« élites » du Nord qui ne rêvent que d'une revanche contre les « bétis » depuis la répression aveugle menée en 1984 contre les auteurs présumés d'une tentative de coup d'Etat visant Paul Biya ; enfin de capitalistes originaires en majorité de l'Ouest ou du Nord Ouest, convaincus d'avoir été malmenés au début par Paul Biya et qui sont déterminées, si ce dernier devait quitter le pouvoir, à jouer un rôle politique déterminant.

Face à ces prédateurs potentiels, il y a l'immense majorité de la population camerounaise, des hommes et des femmes dans la précarité, des intellectuels démunis jusqu'au dérisoire, de nombreux jeunes n'ayant connu que Paul Biya comme président. Ces derniers, souvent indifférents aux joutes politiciennes des dirigeants, pourraient cependant servir de bases de manœuvres pour de sombres desseins, même à leur corps défendant.

Pour eux, il importe de dévoiler pour les démythifier les non-dits sur un personnage récusé, haï de son vivant, mais dont quelques hiérarques de l'UNDP, de l'UDC, du SDF ou même du RDPC s'affairent à inscrire la dépouille dans leur parti politique, par opportunisme.

Le débat a scindé les Camerounais en trois groupes : 1° ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une affaire privée ; 2° ceux qui réclament des obsèques officielles et une réhabilitation au motif qu'Ahidjo aura été un homme d'Etat; 3° ceux qui avancent des raisons morales ou d'unité nationale pour plaider en faveur du transfert officiel des ses restes.

1° Une affaire privée ?

Paul Biya le pense. En octobre 2007 sur la chaîne de télévision France 24, il affirme que le rapatriement de la dépouille d'Ahidjo au Cameroun ne dépend que de sa famille. Ahidjo est relégué au rang de simple citoyen. Si celui que Paul Biya qualifia « d'illustre prédécesseur » se retrouve ainsi déchu c'est pour avoir soutenu la tentative de coup d'Etat, perpétrée le 6 avril 1984 par des militaires majoritairement originaires du Nord comme lui : « si ce sont mes partisans, avait-il alors déclaré depuis son exil à Grasse (France), ils auront le dessus je crois ».

Paul Biya ne désapprouve pas le bilan d'Ahidjo comme président de la république. Il lui reproche des actes commis après sa démission.

Notons au passage que par principe, le sort et la place d'un ancien président de la république ne doivent pas dépendre de l'opinion plus ou moins évolutive de son successeur. C'est à la Constitution d'en fixer les attributs et les prérogatives. En la matière l'UNC et le RDPC n'ont jamais envisagé pour leurs présidents que des mandats à vie.

Pour revenir à elle, l'opinion de Paul Biya sur le rapatriement de la dépouille d'Ahidjo est un modèle de duperie. S'il affecte de traiter son prédécesseur comme un délinquant voire comme un dangereux criminel, il ne justifie pas qu'au paroxysme de leur dissension et encore aujourd'hui, le stade omnisport de la capitale ait continué de porter le nom d'Ahidjo, qu'il existe une avenue Germaine Ahidjo à Yaoundé, qu'une place y soit baptisée Ahmadou Ahidjo, que Douala la rebelle, à l'instar d'autres villes, compte encore des rues qui honorent la mémoire du disparu, que certains partisans d'Ahidjo, prébendiers notoires, continuent de plastronner gaiement sous les lambris de la république, que, sur le site même du premier ministère, la biographie d'Ahmadou Ahidjo, fasse silence sur ses turpitudes et sur la parenthèse de sang d'avril 1984. Etant donné les pouvoirs exorbitants dont dispose le président, en particulier celui de nommer des « délégués du gouvernement » faisant office de maires, proscrire le nom d'Ahidjo pour punir sa dissidence eût été pour Biya une simple formalité. Qu'il s'en soit abstenu signifie que la répudiation du disparu devait se limiter à intimider ses partisans. Au-delà, toute condamnation susceptible de délégitimer le statut de l'ancien président eût fragilisé la propre position de Paul Biya.

Sur ce point la controverse fait lien avec l'histoire. Chef d'un Etat néocolonial en récompense des services rendus (et à rendre) à la France, Ahmadou Ahidjo ne s'exposa toute sa vie durant à aucune élection présidentielle pluraliste. En 1958, Ramadier l'avait propulsé premier ministre pour remplacer un Mbida atrabilaire et imprévisible, les Bénard et autres fonctionnaires français en feront l'instrument de leur politique néocoloniale d'exploitation et de terreur au Cameroun. Il n'aura donc été légitime à la tête de l'Etat camerounais que si l'on considère la force comme inspiratrice et fondatrice du droit.

Quand en 1982, conformément à sa dernière modification de la « Constitution » il cède le pouvoir à Paul Biya, avec l'intention malicieuse de continuer à gouverner sans participer, il s'agit d'un acte sans référence à une véritable légitimité parce que « toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution » (Article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).

La nécessité de mieux asseoir sa « propre légitimité », de dissiper le scepticisme sur sa volonté d'unité nationale autant que les contingences politiques (volonté de rallier la minorité rétive de partisans d'Ahidjo), faisaient de Paul Biya, à la mort du dictateur en 1989, le camerounais le moins disposé à contester le « statut » de l'ancien président et corrélativement son droit à des obsèques officielles. Une rancœur tenace pourtant, les pressions de son entourage (militaires en particulier), la crainte que quelques nostalgiques, désireux de transformer des obsèques en protestation politique, ne finissent par provoquer malgré eux une insurrection populaire et la chute du régime, l'ont finalement dissuadé d'honorer la mémoire d'Ahmadou Ahidjo. Malgré tout, entre le mort et celui qui souvent l'a fait, la filiation politique est demeurée quasiment intacte. Paul Biya n'est donc pas crédible quand il affirme que le rapatriement de la dépouille d'Ahidjo est une affaire privée.

2° Une affaire d'Etat ?

Parmi ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une affaire d'Etat il y a :

- l'ancien ministre d'Ahidjo Adamou Ndam Njoya qui a déclaré : « Nous pensons que le retour des restes du président Ahidjo relève de la compétence des autorités du pays, au regard du statut de l'homme d'Etat qu'il fut ».

- John Fru Ndi ancien membre de l'UNC d'Ahidjo, Hogbe Nlend ancien membre de l'UNC, et bien d'autres réunis le 18 juillet 2004 à Garoua pour célébrer la mémoire d'Ahmadou Ahidjo devant un millier de personnes à peine, une bonne partie des habitants ayant préféré assister à un match de Coton Sport.

- La famille de feu Ahidjo, laquelle en outre réclame une réhabilitation.

Ahidjo fut-il un homme d'Etat ? Et tout homme d'Etat mérite-t-il des obsèques officielles ?

Dans une approche un peu globalisante, la notion d'homme d'Etat renvoie à la force de caractère d'un citoyen dans l'exercice de responsabilités présidentielles, monarchiques ou gouvernementales. Il arrive que cette acception soit étendue à des responsables de partis politiques. Ce premier critère permet d'agglutiner des personnalités aussi diverses que : Tchaka, Nelson Mandela ; Agostino Neto, Kwame Nkrumah, Thomas Sankara, Samora Machel, Boumediene, Julius Nyerere, Kenyatta, Modibo Keita, Boumediene, Houphouët Boigny, Senghor, Mobutu, Bokassa, Bongo, Eyadema, Boumediene, Le colonel Arbenz, Fidel Castro, Allende, Hugo Chavez, Videla, Winston Churchill, Napoléon, De Gaulle, Lénine, Staline, Mussolini, Hitler et d'autres encore.

Le deuxième critère pour définir l'homme d'Etat est le départ qu'il fait entre ses ambitions, ses intérêts, ceux de ses éventuels partisans et l'intérêt public. Au regard de ce critère nous laissons le lecteur libre de tamiser la liste des personnalités précédemment citées.

Troisième critère : la représentativité. Autrement dit les populations doivent se reconnaître peu ou prou dans la politique menée par celui qui se prétend ou que l'on qualifie d'homme d'Etat.

Quatrième et dernier critère. Est homme d'Etat celui qui laisse en héritage à son pays des valeurs ou des réalisations qui assurent durablement sa cohésion sa fierté et son développement.

Nous avons indiqué plus haut qu'Ahidjo fut installé au pouvoir par la France coloniale. En ce sens son pouvoir fut illégitime. S'en tenir toutefois à cette pétition de principe fermerait le débat sur son bilan au regard duquel doit être examinée maintenant sa stature dans l'histoire de notre pays.

Ahmadou Ahidjo fut-il un homme d'Etat au sens du premier critère?

Même en tenant compte du portrait peu flatteur que le regretté Mongo Béti dresse de lui dans « Main basse sur le Cameroun » il est incontestable qu'Ahmadou Ahidjo aura satisfait au premier critère. Il ne manqua pas de fermeté dans ses choix. Il fit même preuve de cruauté. Et le sol camerounais est à jamais maculé du sang de ses victimes autrement mieux aimés, mieux respectés : Ruben Um Nyobe, Ossendé Afana, Ernest Ouandié, Yetna, Makanda, Tankeu Noé. Ahidjo ordonna de torturer des milliers de compatriotes, fit dévaster des villages entiers, commanda des crimes odieux particulièrement dans la Sanaga Maritime à Douala et dans l'Ouest, bien loin de sa région d'origine. Il traqua Félix Moumié et en complicité avec les services secrets français le fit empoisonner en 1960 à Genève. Quoique musulman il n'épargna pas les femmes. A preuve cet

extrait d'un article du syndicaliste Tchasse Jean Claude, évoquant une universitaire proche de l'UPC : Ndong Ngalle Rité :

« ...arrestation en juin ou juillet 1976. Elle est transférée à la BMM d'abord, puis à YOKO. L'hémiplégie dont les traces physiques restent visibles sur son visage, résulte d'un coup qu'elle a reçu sur la tête d'un « eunuque du Nord » à la BMM, et qui aurait été mortel si elle ne s'était pas protégée de la main, selon ses propos. Son attitude, certains gestes, son habillement, et le fait qu'elle ait accordé son interview assise pratiquement à même le sol avec le journaliste Ananie Rabier Bindzi, à la véranda d'une maison inhabitable parce que inachevée et sans toiture, laisse croire que ce fameux coup reçu à la BMM aurait aussi atteint son intégrité mentale. Tombée malade pendant sa détention à YOKO, elle sera ramenée à l'Hôpital Central de Yaoundé, où elle sera internée jusqu'à la levée de son « internement administratif », le 7 avril 1978, grâce à Germaine Ahidjo qui lui exprimait ainsi sa reconnaissance de s'être un temps occupé de Danielle TOUFIK, l'enfant issu de son premier mariage avec un ingénieur agronome nommé TOUFIK ».

Quel cynisme ! Certains compagnons d'infortune de Rité passeront plus de sept ans dans les camps de torture. Le livre « Le Quartier Spécial » de Nouk Bassomb » publié chez L'Harmattan relate une partie de ce drame.

Ahmadou Ahidjo distingua-t-il ses intérêts propres de l'intérêt national (deuxième critère) ?

Un article de Georges Alain Boyomo paru le 10 décembre dans le journal Le Messager nous donne un début de réponse par le recensement partiel du patrimoine immobilier de l'ancien président :

- Le palais présidentiel de Garoua ;
- Un ranch situé dans le Mayo-Oulo ;
- La résidence de Nyakira ;
- Une villa à Ngaoundéré (face au CES) ;
- Le ranch de Tello (70 kms de Ngaoundéré) autrefois entretenu par le FONADER (la « banque des paysans » en principe) ;
- Un grand lopin de terre au lieu-dit « champ de prière » ;
- Quatre villas luxueuses au quartier Hauts-plateaux de Ngaoundéré (tous en location) ;
- Des propriétés au quartier Dongoï et à Mokolo (appartenant soi-disant à Germaine Ahidjo dont on ne connaît pas d'activité professionnelle.

A cette liste, il faut ajouter la propriété de Grasse, celle de Dakar, un hôtel particulier à Paris, une résidence en Suisse, et probablement d'autres biens inconnus de nous. S'il vivait encore Ahidjo aurait sûrement des difficultés avec l'article 66 de la Constitution portant sur le patrimoine des dirigeants.

Ahmadou Ahidjo n'inscrivit jamais les recettes tirées du pétrole dans le budget du Cameroun. Selon une étude, il en profita pour détourner personnellement 300 milliards de francs. On a oublié aujourd'hui que l'un des premiers conflits sérieux entre Ahidjo et Paul Biya portait précisément sur une somme de 900 milliards sur un compte en Suisse au nom du président de la république qu'Ahidjo réclamait pour lui au prétexte de l'avoir abondé.

Sous son administration, la distribution des crédits bancaires obéissait également à des

critères partisans, « tribalistes » ou régionalistes. Il nous a été donné de parcourir une liste, émanant de la BEAC, de bénéficiaires de crédits importants. Nous y avons découvert, outre un nombre importants d'inconnus, mais surtout que les bénéficiaires étaient issus dans leur écrasante majorité de trois groupes ethniques du pays. L'histoire nous apprendra qu'un bon nombre de ces emprunteurs disparurent dans la nature, pas pour tout le monde assurément, tandis que beaucoup d'autres n'honorèrent pas leurs engagements.

Il faut donc être d'une particulière mauvaise foi pour considérer que la gestion de l'ancien président fut exemplaire. Toute gestion honnête doit être transparente. Avec Ahidjo, nous sommes très loin du compte.

Mais son mélange des genres ne s'arrêta pas en si bon chemin. Même l'école, lieu de prédilection où doivent se forger les bourgeons de la conscience nationale, ne fut pas épargnée. Ahidjo y instaura une incroyable discrimination. Pour intégrer certaines grandes écoles comme l'ENAM chargée de former les futurs administrateurs, les originaires du Nord n'avaient besoin que du BEPC tandis qu'aux autres on réclamait le baccalauréat.

Au total sa fameuse politique dite d'équilibre régional ne fut qu'une prise en otage de l'Etat en faveur des privilégiés de certaines régions et de ses amis politiques.

Le peuple se reconnaissait-il en Ahmadou Ahidjo (troisième critère)?

« ...elle lui avait fait remarquer que voilà qu'il était entrain de mourir tout seul, alors que le peuple qu'il aimait tant l'avait rejeté. Ahidjo lui avait répondu qu'il n'en voulait pas au peuple camerounais, car le peuple croit ce qu'on lui dit ».

De cette confidence, faite le 30 mai 2007 au micro de Michel Biongolo de Télé Sud 3a par madame Germaine Ahidjo l'épouse de l'ancien dictateur, deux idées émergent : 1° Ahidjo n'avait aucune considération pour le libre arbitre du peuple (c'est-à-dire pour la démocratie) ; 2° le peuple ne l'aimait pas comme il aurait dû se douter depuis fort longtemps. Car, en dehors de la tentative de putsch perpétrée par des éléments de sa garde prétorienne, il n'y eut aucun mouvement de protestation, aucune manifestation en faveur de son retour. Même les farces successives qu'avaient été ses condamnations y compris à mort, diligentées par son successeur, n'émurent pas autrement les Camerounais.

Comme on compare deux nombres négatifs, il arrive qu'une minorité de compatriotes regrettent Ahidjo. Membres de son groupe ethnique ou privilégiés d'hier, le faible écho de leur nostalgie cessera de troubler une partie de l'opinion quand le pays élira librement à sa tête un véritable patriote. Tous les imposteurs seront alors relégués dans une sorte de protohistoire de la nouvelle république.

L'héritage politique, juridique et économique laissé par Ahmadou Ahidjo suffit-il à en faire un homme d'Etat (quatrième critère)?

Quand ils défendent la mémoire d'Ahidjo ses partisans disent qu'il a laissé un pays en paix, une économie saine ; qu'il a renforcé l'unité nationale, réussi la réunification, assuré la présence du Cameroun sur la scène internationale, géré rigoureusement les affaires de l'Etat.

Un pays en paix ?

Peut-on parler de paix, sauf à s'en tenir aux apparences, sous des lois d'exception, une répression barbare, avec un parti unique totalitaire. Peut-on parler de paix lorsque de nombreux

exilés, empêchés de rentrer au Cameroun, sont privés de passeports ou contraints de prendre des nationalités étrangères perdant de ce fait le droit d'être Camerounais. Et que dire de la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984 ?

Une économie saine ?

« Pendant les dix premières années d'indépendance le gouvernement n'a pu créer que dix entreprises publiques ». Au lieu d'investir, longtemps Ahidjo préféra, pour s'attirer leurs faveurs, corrompre une fonction publique naissante ainsi que des forces armées chargées de verser le sang des upécistes et des patriotes. Essayant de rattraper ce retard il se lancera dans la création désordonnée de structures pas toujours rentables dont les dirigeants seront souvent nommés sur des critères ethniques ou d'activisme au sein du parti unique UNC. Au moment où il quitte le pouvoir, la plupart des entreprises parapubliques sont plombées par des difficultés de gestion. Au total, peu d'investissements productifs, un réseau routier mesquin et des chemins de fer dégradés. Examinons le tableau suivant que nous avons construit à partir de chiffres extraits de « L'ETAT DU MONDE 1982 », éditions FRANCOIS MASPERO, Annuaire économique et géopolitique mondial, sous la direction de François Gèze, Alfredo Valladao, Yves Lacoste.

Indicateur	Unité	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Zaire
Dépenses d'Etat pour l'Education	En pourcentage du PIB	2,9 (année 1978)	3,9 (année 1978)	8 (année 1979)	3,7 (année 1979)	3,7 (année 1980)
Croissance annuelle	%	5,3 (1970-1979)	3,2 (1970-1979)	2,3 (1970-1979)	6,3 (1970-1979)	0,5 (1970-1979)
Taux d'inflation	%	17,7	15,3 (année 1980)	16		53
Production d'énergie	Millions de TEC	4,1		4,2	13,4	2,1
Importations	Millions de dollars	1964	100 (année 1980)	572 (année 1980)	802 (année 1980)	673

Exportations	Millions de dollars	1 159	108	844	2 225	647
			(année 1980)	(année 1980)	(année 1980)	
PIB par Habitant		670	300	730	3 680	175
	En dollars	(année 1980)	(année 1980)	(année 1980)		
Dette extérieure publique						
	Milliards de dollars	1,89	0,17	0,97		4,5

Il apparaît très clairement qu'en matière de production d'énergie (les problèmes de Aes Sonel viennent de loin d'autant que la population camerounaise a quasiment doublé depuis 1982) et de dépense pour l'éducation, le Cameroun a moins bien fait que la quasi-totalité des pays d'Afrique Centrale. Si le chiffre de la croissance paraît impressionnant il faut constater que le taux d'inflation (17,7%) vient immédiatement en annuler la portée. Les exportations ne parviennent pas à compenser les importations. Il en résulte nécessairement un déséquilibre de la balance commerciale. Le PIB par habitant, instrument de mesure sans doute imparfait de la richesse des gens, est l'un des moins bons de l'Afrique Centrale. Enfin, tout en demeurant raisonnable la dette extérieure publique n'en approche pas moins les 2 milliards de francs.

C'est à dessein que nous nous sommes limités à une mise en perspective de pays appartenant à une même zone géographique et monétaire pour que l'on ne nous soupçonne pas de comparer des situations incomparables. Aussi, n'avons-nous pas évoqué le cas par exemple de la Côte d'Ivoire au regard de laquelle les performances du Cameroun eussent parus ridicules. En définitive si les finances du Cameroun sous Ahidjo ont gardé une certaine tenue, du fait d'ailleurs d'un immobilisme tatillon, l'économie dans son ensemble n'aura pas été plus performante que celle des pays voisins. Bien au contraire. Le Cameroun a souvent moins bien réussi.

Une unité nationale renforcée ?

L'unité nationale, Ahmadou Ahidjo en a souvent parlé, principalement pour « couper l'herbe sous le pied » de l'UPC. En pratique elle signifiait pour lui : unité des groupes ethniques dont il estimait bénéficier du soutien. Quand en 1966, grave erreur, il impose le parti unique, les références ethniques s'insinuent dans le débat politique, se substituent à lui. Les Camerounais progressivement perdent l'habitude de s'évaluer mutuellement dans des organisations démocratiques, seules capables d'éveiller leurs consciences. En public, par contrainte ils applaudissent les thèses du parti unique ou gardent le silence. Leur confiance ils ne se l'accordent plus que dans des cercles « tribaux » de plus en plus retréints, ou dans les sectes naissantes.

Pas un jour Ahidjo ne posa d'acte susceptible de résorber le principal conflit, encore actuel, qui sépara les Camerounais au sujet de l'indépendance. L'UPC lui offrit pourtant l'occasion d'ouvrir des négociations quand le Président Ernest Ouandié fut arrêté. Prenant sans doute cela pour de la faiblesse il préféra exécuter le grand patriote, après un simulacre de procès.

Quant à Ruben Um Nyobe, le héros de l'indépendance, sa tombe fut interdite de visite, sa mémoire vilipendée, son nom et surtout le récit de son action bannis des manuels scolaires et de l'historiographie révisionniste officielle.

L'unification des deux Cameroun était souhaitée par une majorité de Camerounais depuis longtemps instruits par l'UPC qui avait fait de la réunification des Cameroun français et britannique l'une de ses principales revendications. Le referendum pour un Etat unitaire le 20 mai 1972 désespéra pourtant les plus clairvoyants, tant il fut mené précipitamment, sans information préalable de la population surtout « anglophone », parce qu'il fallait que la société Elf s'empare du pétrole de cette partie du pays dont l'exploitation venait secrètement d'être programmée. Ahidjo n'offrit ni aux uns ni aux autres le choix de la forme du nouvel Etat. La question « anglophone » s'en trouva compliquée.

Et sur la scène internationale ?

La politique étrangère d'Ahidjo fit preuve sous certains aspects de dynamisme. Outre que l'époque s'y prêtait il lui fallait saper sous l'impulsion de la France les bases arrière de l'UPC. C'est-à-dire amener tous les pays qui apportaient un soutien aux nationalistes à cesser de le faire. Sur le plan Africain sa présence à la tête de l'OUA se traduisit par un soutien au Nigeria de Gowon à qui il remit la somme de 10 millions de francs à la fin de la guerre dite du Biafra, après avoir constamment accueilli, à la demande de la France, les combattants Biafrais au Cameroun. On se souvient par ailleurs qu'un de ses ministres fut mis en cause pour corruption avec les racistes d'Afrique du Sud qui pratiquaient l'Apartheid.

Au niveau de l'Afrique Centrale l'intégration progressa peu. Ahidjo n'aida ni l'Angola, ni les anciennes colonies portugaises dans leur lutte de libération, à la différence de pays moins bien lotis tels que le Congo (Brazzaville). Il s'efforça d'étendre aux pays voisins la chasse aux upécistes. En définitive, fidèle à son discours démagogique il eut quelques fois des accents de progrès dans le discours. Mais son alignement de robot sur la politique française, son obsession à combattre les patriotes sur fond de guerre froide, l'ont réduit au statut de proconsul tropical.

Rigueur, quelle rigueur ?

La rigueur présumée d'Ahmadou Ahidjo s'est davantage traduite par une lenteur administrative légendaire au Cameroun. Le journaliste Philippe Gaillard qui rédigea sa biographie confie que l'ancien président avait l'habitude d'écrire sur les notes de ses conseillers « m'en parler ». C'est que l'idée d'un partage des tâches sinon de pouvoirs lui était insupportable et il ne s'y résolvait que contraint par ses propres limites. Tant pis si le Cameroun avançait au rythme de son acuité intellectuelle. Si Paul Biya, le successeur désigné par Ahidjo, parla d'emblée de rigueur, bien avant que les deux hommes ne se brouillent, c'est bien que dans son propre camp l'ancien président n'était pas considéré comme un homme rigoureux.

En fin de compte, sur les quatre critères examinés pour savoir si Ahmadou Ahidjo était un homme d'Etat il n'a satisfait qu'à un seul : le premier. De lui l'histoire retiendra que, le développement du pays n'étant pas son affaire, il fit davantage preuve de caractère dans l'extermination des libertés et de compatriotes souvent mieux avisés. De lui aussi Jonathan Swift (in Les Voyages de Gulliver) aurait pu dire :

« Vous avez fort bien prouvé que l'ignorance, la paresse et le vice peuvent être quelques fois les seules qualités d'un homme d'Etat ; que les lois sont éclaircies, interprétées et appliquées le mieux du monde par des gens dont les intérêts et la capacité les portent à les corrompre, à les brouiller et à

les éluder ».

3° Au nom de l'unité nationale ou de la morale ?

Par simplification on a souvent posé le problème de l'unité nationale en termes de conflits ethniques ou même linguistiques (Bamiléké-Béti, ou Béti-Nordistes, Anglophones-Francophones). Cette présentation politiquement dangereuse (cf. le Rwanda) est de surcroît scientifiquement fautive (elle ignore les antagonismes des classes sociales). Et parce qu'elle masque complètement les différences politiques elle est idéologique. L'homme de raison doit rechercher les causes profondes (essentielles) des problèmes ou conflits sociaux. Le principal obstacle actuel à la consolidation de la nation camerounaise est l'Etat (sa forme et ses institutions). Le modèle UNC-RDPC est en crise. Autrefois assis sur la suprématie d'un exécutif très centralisé, soutenu par un parti unique, il s'avère du fait de sa corruption originelle, de la crise économique et du manque de légitimité des dirigeants, incapable de satisfaire les besoins des masses et de répondre aux défis de la mondialisation.

Au lieu d'ainsi aborder les problèmes, ce qui éclairerait les constats parfois indiscutables de « l'homme de la rue », on nous abreuve de questions étiologiques dont les tentatives de réponses en confortent les présupposés contestables. Exemple : êtes-vous pour des raisons d'unité nationale favorable au rapatriement par Biya de la dépouille d'Ahmadou Ahidjo, oui ou non ?

Répondre oui c'est admettre que ce rapatriement renforcerait l'unité nationale. Que dire alors du sentiment de tous les Camerounais qu'Ahidjo contraignit de mourir en exil (ou même qu'il fit tuer à l'étranger) ? Un oui non expliqué est une réponse interne au camp UNC-RDPC.

Symétriquement une réponse négative peut également enfermer la problématique à l'intérieur de l'UNC-RDPC. Certains militants en effet pourraient craindre que le retour en fanfare de la dépouille d'Ahidjo ne relance les querelles internes ou régionalistes.

La question du rapatriement de la dépouille d'Ahidjo¹ doit être traitée dans le cadre général de la situation des Camerounais contraints à l'exil pour des raisons politiques et qui y furent assassinés ou y sont morts de mort naturelle. Le principe officiel du rapatriement de leurs dépouilles doit être obtenu pour tous. Et donc pour Ahmadou Ahidjo.

Quant à lui célébrer des obsèques officielles, ce qui est une autre question, une telle idée ne peut germer que dans la tête des nostalgiques de l'UNC. Parce qu'elle confond pardon et oubli elle heurte la morale. Comment pourrait s'écrire sereinement l'histoire contemporaine du Cameroun, dans un effort scientifique, si la comptabilité d'une célébration officielle venait en subvertir les prémisses. Qu'on ne nous dise pas que la tradition africaine recommande l'amnésie. D'inspiration musulmane ou chrétienne et même si Dieu est en dernier lieu juge, cette tradition invite au devoir de mémoire².

Il ressort d'un article³ du regretté Professeur Kotto Essome, discutable à bien des égards, que pour l'Africain, y compris animiste le « mort n'est pas mort ».

Il est objet et lieu de mémoire vivante. Responsables donc de certains de nos bonheurs, il apparaît légitime que nos ancêtres soient également comptables d'une part de nos malheurs.

C'est pourquoi le bilan du président Ahmadou Ahidjo doit être établi dans toutes les facettes de sa vérité. L'objectif étant moins de condamner que de tirer les leçons de ce qu'il ne faut plus faire.

Une telle démarche naturellement s'oppose aux badinages, à la mode dans une certaine presse, qui proposent d'honorer les assassins et les victimes de notre histoire.

Si la mort incite à la clémence elle n'efface pas tout, ou alors vivre serait se résigner aux pires injustices. Rapatrier la dépouille d'Ahidjo, comme celle d'autres compatriotes³ ne saurait se discuter. Lui consentir des obsèques nationales devrait susciter de vives protestations et des contre-manifestations patriotiques. La dangereuse partialité du pouvoir RDPC le rendant inapte à réconcilier les Camerounais, à l'instar de ce qu'à vécu l'Afrique du Sud, seul un régime démocratique pourra créer les conditions d'une paix durable au Cameroun. Il faudra pour cela vaincre le RDPC et par une longue pédagogie arracher l'une après l'autre les racines de nos démissions morales.

Au fond quand le président Paul Biya fossoie légitimement la dignité de son prédécesseur n'est-ce pas une anticipation sur son propre sort ?

Le 26 décembre 2007

1. *La question du rapatriement des dépouilles d'hommes politiques ne doit pas masquer celle culturellement plus étendue de nos lieux de mémoire (s). L'indifférence de l'Etat qui pèse aujourd'hui sur les noms d' Ossendé Afana (économiste), Tchuindjang Pouémi (économiste), Bernard Nanga (écrivain), Mongo Béti dont Abel Eyinga rapporte qu'il est mort sans s'être une seule fois exprimé à la CRTV - alors même que la télévision française lui avait à deux reprises au moins ouvert ses antennes - s'oppose à la formation d'une conscience citoyenne.*

Lorsqu'ils voyagent à l'étranger, il arrive que nos dirigeants (pas souvent il est vrai) visitent la tombe de grands écrivains, philosophes, musiciens, peintres ou autres hommes de culture. Qu'en tirent-ils ?

Tout enseignant sait combien la simple fréquentation, pourvu qu'elle soit « contextualisée », d'un cimetière même modeste où repose un grand cerveau, peut susciter de vocations. Il appartient à l'Etat d'abord, aux collectivités locales ensuite, aux mécènes enfin de promouvoir ce type d'activités. Les tombes des grands Camerounais n'appartiennent pas uniquement à leurs familles. Leurs vies doivent servir d'exemples à une jeunesse parfois sans autres repères que les frasques burlesques du Renouveau.

Dans tout pays conscient de son histoire les guides touristiques renseignent sur la vie des grands citoyens.

Cacistes.com, dans son double souci d'éveiller par l'action consciente, lancera à partir de 2008 trois initiatives :

- **1° La confection d'un calendrier patriotique ;**
- **2° L'élaboration d'un dictionnaire des grands Camerounais ;**
- **3° L'appel à la réalisation d'un guide touristique impartial.**

Pour le succès de ces initiatives la participation du plus grand nombre sera sollicitée.

2. *« Dieu a créé les cieux et la terre dans la vérité ; il récompensera tout homme selon ses*

œuvres, et personne ne sera lésé » Sourate XLV verset 21.

« Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres » Apocalypse 20 verset 12.

3. *« le sujet africain devant la mort »*